

GAZETTE

Bulletin trimestriel
de la Mairie de Noyant

N° 39 décembre 2017



NOYANT d'Allier



Cérémonie
des vœux

Samedi 6 janvier
14h30

Ouverture de la mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert
les matins du mardi au samedi de
9h15 à 12h.

ainsi que le mardi et le vendredi
de 14h à 17h

Tél. 04 70 47 21 14
mairie@noyantdallier.fr
site web : www.noyantdallier.fr



Retrouvez aussi
Noyant d'Allier sur Facebook



Suite aux élections législatives de juin et conformément à la législation en cours, Jean-Paul DUFREGNE qui a été élu député de notre circonscription et à qui nous adressons nos sincères félicitations a du abandonner certains de ses mandats : Président de la Communauté de Communes du bocage bourbonnais et adjoint à la commune de Saint-Menoux. Parallèlement à son poste de député, il a conservé son statut de Conseiller Départemental.

Profitant de ces changements au niveau de la communauté de communes, j'ai moi-même, comme je m'y étais engagé auprès de mes collègues, démissionné du poste de vice-président en charge du tourisme au sein de cette collectivité.

Guy Dauchat, deuxième adjoint au Maire de Noyant,

assume aujourd'hui cette fonction de vice-Président dans le nouvel exécutif présidé par Jean-Marc Dumont, maire de Tronget.

Nous sommes assurés qu'il assumera avec compétence cette responsabilité déterminante pour le développement économique de notre territoire.

Depuis quelques mois déjà, le docteur Proffit nous a annoncé son départ en retraite. Devant les difficultés de recrutement d'un médecin, nous avons lancé, par différentes filières et par des contacts, des annonces pour pérenniser, nous l'espérons, le cabinet médical.

Je voudrais très chaleureusement remercier Pierre Proffit pour son professionnalisme, sa gentillesse et son dévouement pendant ces huit années passées à Noyant.

Un grand merci Pierre et bonne retraite !...

A l'orée de cette nouvelle année, au nom du Conseil Municipal et de l'ensemble du personnel, je vous adresse nos meilleurs vœux de bonheur, santé, réussite, en espérant une année de paix dans le monde.

Michel Lafay



Semaine du goût



À l'occasion de la semaine du goût, l'association de parents gestionnaire des repas de la cantine de Noyant et Châtillon a cette année proposé un déjeuner original aux enfants du RPI :

grâce à la contribution d'une maman d'élève d'origine marocaine, c'est un plat emblématique qui leur a été servi, à savoir le traditionnel couscous !



Mais comme à Noyant on ne rate jamais une occasion d'associer les savoir-faire culturels, légumes bio d'Autry Issard et viande d'agneau de Châtillon ont été utilisés pour la réalisation de cette recette qui a connu un franc succès auprès des enfants !

Guillaume Potier
Président de l'association
gérant la cantine scolaire



Enfance

Centre de loisirs

Le centre de loisirs de Noyant surfe à nouveau sur le succès !

La réputation du centre de loisirs Jacques Taque ne s'est, une nouvelle fois, pas démentie avec une fréquentation journalière de 36 enfants pendant 6 semaines.

L'assiduité habituelle des enfants du secteur rejoints par de jeunes



vacanciers de plus en plus nombreux (le bouche-à-oreille fonctionne très très bien) fait du centre de loisirs un lieu incontournable et une valeur sûre pour profiter de vacances aux activités variées et fun !

Fabrications de hands spinners, kaléidoscopes, alligators en jean's,

lanternes de chevalier, porte-clés en cuir, machines à serpents, canons à confettis... glaces à la vanille, sushis au chocolat, sablés médiévaux, cocktails perroquet... Le Pal, escalade, balades en calèche, forteresse de Bourbon, Diverti'Parc, laser game, Mupop... structures géantes "ventre et glisse", "trampoline-élastiques", "attrape-mouches"... ont rythmé l'été pour le plus grand plaisir des enfants.

Un grand merci à tous les parents pour leur confiance, aux enfants pour

leur présence active, aux personnels techniques pour leur aide précieuse ainsi qu'à la municipalité de Noyant d'Allier pour son soutien et ses encouragements. Cette forte mobilisation a permis, une fois de plus, au centre de loisirs d'être au top de sa forme !!!

Caroline Drab
responsable centre de loisirs

La cour de l'école, nouvellement rénovée, a été inaugurée samedi 14 octobre.

Conçue en concertation entre la municipalité et l'équipe enseignante, cette réalisation d'un coût supérieur à 28 000€ TTC a reçu le soutien de l'enveloppe parlementaire du député Guy Chambefort à hauteur de 7000€. Dans le cadre des Temps d'Activités

Cour de l'école

Périscolaires que dirige Valérie Chauvet, les enfants ont illustré les panneaux de l'escalier de peintures inspirées par des scènes du village.

Parents d'élèves, enseignantes et élus ont pu apprécier le travail réalisé avant de partager le pot de l'amitié.



Equipements

Une nouvelle boulangerie



Commencés à la mi-janvier, les travaux de la nouvelle boulangerie se sont achevés mi-septembre pour une ouverture du commerce début octobre.

Pour mémoire, l'ancien local commercial appartenait à un propriétaire privé et le bail était arrivé à expiration.

Tant par sa petite taille que par sa conception, l'ancien local ne correspondait plus aux normes actuelles ce qui mettait en péril la pérennité de ce commerce.

Devant la perspective de perdre sa boulangerie, la municipalité a décidé de lancer la construction d'un nouveau local dont le coût restant à charge est entièrement compensé par les loyers perçus.

Une opération blanche financièrement pour les Noyantais (voir

encadré ci-contre) mais un gain indéniable pour l'attrait commercial du village.

Les nouveaux locaux permettent également une diversification de l'activité de nos boulangers qui pourront aussi proposer café et thé sur place pour déguster leurs pâtisseries lors des jours de fermeture du café-restaurant « au sourire de Noyant ».

Cet accord intelligent entre nos commerçants doit être salué.

La municipalité continuera de favoriser l'implantation d'activités sur notre village et surtout de préserver le tissu commercial existant que beaucoup de communes nous envient.

Nous ne pouvons qu'inciter nos concitoyens à fréquenter la Pharmacie, le Petit Casino, le salon de coiffure, la Tabatière, la boutique asiatique, le snack ainsi que les bars-restaurants de Noyant afin de consolider leur existence.

Le coût global de l'opération avoisine 300 000€ HT
Des subventions ont déjà été attribuées par l'état et le Conseil Départemental pour une somme de 194 700€ HT.

Dans l'attente d'autres subventions, la part communale est à ce jour d'environ 105 000€.

Les traites du crédit sur 20 ans, augmentées d'une provision pour l'entretien, servent de base au loyer demandé aux boulangers.

Le budget communal n'est pas mis à contribution

Politique d'accueil

Notre village joue la carte économique du tourisme depuis une dizaine d'années.

Nous recevons entre trente et trente-cinq mille visiteurs par an ce qui a un impact non négligeable sur le commerce local.

Les toilettes publiques qui jouxtaient le cimetière ont du être détruites lors de la construction de la boulangerie.

Cet équipement est indispensable pour assurer un accueil décent, c'est pourquoi la municipalité a programmé la construction d'un nouvel équipement aux normes d'accessibilité sur le côté de la place du village, à la place d'un ancien garage.



Nouvelles toilettes publiques

Devant le nombre croissant de visiteurs à Noyant, la municipalité a décidé d'équiper de toilettes sèches les lieux touristiques les plus fréquentés.



Lieux touristiques Toilettes sèches

Fournis et montés par l'entreprise Chlorophylle 84 de Gigondas (Vaucluse), trois w.c. ont été installés : vers l'aire de pique-nique et de l'aire des camping-cars près de l'école, vers le musée de la mine et en haut des côtes Matras.

Ils sont d'un entretien facile pour un coût réduit. Ils répondent aux normes d'accessibilité.

Sécurité routière

Un nombre croissant de Noyantais s'inquiétaient auprès de la municipalité concernant la vitesse des véhicules sur la rue de la Mine.

En 2014, la Mairie a fait appel aux services de l'Equipement pour mesurer les vitesses moyennes ainsi que les excès.

Pour ce faire, les services compétents installent un dispositif au sol qui se matérialise par deux fils traversant la chaussée.

Les mesures sont anonymes (pas de caméra) et s'effectuent sur une période suffisamment longue (plusieurs semaines) pour que les résultats soient significatifs.

Ces mesures ont montré des moyennes proches de la vitesse maximum en agglomération (50 km/h) avec quelques dépassements conséquents.

Prenant en compte ces données et l'inquiétude des riverains, la municipalité a mis en place des dispositifs permettant de réduire la vitesse moyenne des véhicules :

Installation de 3 coussins Berlinoise (photo), matérialisation de places de parking réduisant de fait la chaussée, panneaux limitant la vitesse,...



Baisse de la vitesse moyenne !

Des nouvelles mesures effectuées ces dernières semaines ont apporté de bonnes nouvelles : la vitesse dans la rue de la mine par rapport aux enregistrements 2014, a baissé d'au moins 10 km/h pour les véhicules légers et de près de 20 km/h pour les poids lourds avec beaucoup moins d'excès de vitesse.

Ne relâchons pas notre effort pour notre tranquillité et la sécurité de nos enfants.

L'état à Noyant

Le Sous-Préfet de Moulins, Secrétaire Général de la préfecture cet été, le Préfet de l'Allier début novembre ont été tour à tour hôtes de notre communes. L'occasion pour les élus de faire valoir les atouts du village et de défendre leurs projets.

Sous-Préfet

Dominique Schuffenecker, secrétaire général de la préfecture, a été reçu par Michel Lafay, maire, et ses adjoints.

La journée a débuté par une rencontre avec les représentants des associations



de la commune afin d'expliquer l'histoire spécifique de Noyant, son passé minier et la réception des rapatriés d'Indochine à partir de l'hiver 1956.

Après un repas au restaurant asiatique, le secrétaire général a découvert l'entreprise Masalchi, dirigée par Guillaume Witran, qui prépare des mélanges d'épices venues d'Orient et qu'il distribue

dans toute la France, puis le site des côtes Matra et son superbe panorama.

La visite s'est poursuivie par le vélorail, puis par le musée de la mine et le palais de la miniature, sans oublier la maison de retraite Marpa et la pagode.

Cette journée, bien remplie, a aussi été l'occasion d'évoquer les différents dossiers en cours pour le



Préfet

Le vendredi 3 novembre, Pascal Sanjuan, Préfet de l'Allier, est venu visiter Noyant à l'invitation des élus.

Michel Lafay et ses adjoints ont particulièrement insisté sur trois dossiers prioritaires : la Maison de Service au Public envisagée avec La Poste,

l'avenir de la Mine et enfin la recherche d'un remplaçant à notre médecin partant en retraite.

Le Préfet a ensuite découvert les lieux touristiques de la commune ainsi que l'entreprise Masalchi.

Participaient également à cette rencontre :
Jean-Paul Dufregne, député
Jean-Marc Dumont, Président de la Comcom
Marie-Françoise Lacarin, conseillère départementale - Jean Mallot ancien député.

Point tourisme 2017 avec le représentant de l'état

La fréquentation globale de Noyant est évaluée à plus de 30 000 visiteurs dans l'année.

Pagode : 12 358 visiteurs au 1er oct. (sans compter les enfants), 25 000 avec les touristes qui ne visitent que le parc.

Musée de la Mine : 4300 entrées payantes

Vélorail : 6400 personnes

Palais de la miniature : 1500 en juillet et août

Sans compter les randonneurs, les vététistes et les camping-caristes dont l'impact est difficile à évaluer.

Santé

NOUVEAU

Marie-Ange Barbier - Diététicienne

Titulaire du diplôme de Diététicienne, Marie Ange Barbier dispose d'un numéro ADELI, attribué par l'ARS, permettant aux patients d'être remboursés par certaines mutuelles.

Mme Barbier peut consulter au domicile des patients et propose aussi une formule atypique, des « marches diététiques », qui combinent consultation de suivi diététique et activité physique pour les personnes qui ont du mal à trouver le temps de marcher 30 minutes, même occasionnellement.

Consultation possible sur Rendez-vous :
à Noyant, lieu dit « Les 4 Chemins »
à Bourbon l'Archambault, 24 rue de la Burge, du lundi au jeudi.



Autres professionnels de la santé



PHARMACIE DE NOYANT
Docteur Philippe Bourgeon

Ouvert
lundi au vendredi 9h-12h30 15h-19h
le samedi matin 9h-12h30



Soins du corps



NOUVEAU

Laurie Depetris Esthéticienne

Depuis 35 ans, Françoise Rejete venait régulièrement de Clermont-Ferrand une fois par mois à Noyant pour faire des soins d'esthétique.

Installée près du salon de coiffure, Laurie Depetris la remplace et assure les soins habituels (visage, manucure, épilation,...).

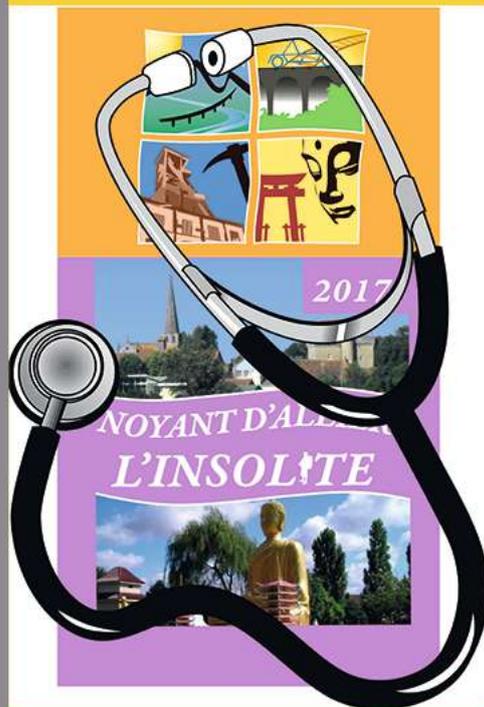
Sur rendez-vous
au 06 11 89 74 71

Noyant cherche un médecin généraliste

Noyant d'Allier, cherche un médecin généraliste pour remplacer son praticien qui prend sa retraite.

Le Village est en ZRR (zone rurale à revitaliser) ce qui donne droit à 5 ans de défiscalisation sur le revenu pour le médecin qui s'installe. Par ailleurs, le village attend son classement en zone éligible à l'aide à l'installation par l'ARS (Agence Régionale de la Santé).

Le cabinet médical appartenant à la commune sera mis à disposition gratuitement pendant un an.



Une pharmacie, une infirmière, une nutritionniste et un kiné complètent l'offre médicale actuelle. La création d'une maison de santé est à l'étude. Une MARPA accueille 24 résidents (personnes âgées autonomes).

Des annonces ont déjà été mises en ligne sur les sites professionnels. Plusieurs médecins ont été approchés. Des annonces sur les réseaux sociaux ont touché plus de 15 000 personnes.

Relayez l'information !

Pour tout renseignement,
contactez la mairie au 04 70 47 21 14

ou mairie@noyantdallier.fr
site web www.noyantdallier.fr

Infos pratiques

À quelles aides avez-vous droit ?

Grâce au simulateur du site mes-aides.gouv.fr, découvrez en quelques minutes si vous avez droit à des aides ou à des prestations sociales accordées par plusieurs organismes.

En remplissant ce formulaire unique, vous saurez si vous êtes éligible à l'une ou plusieurs des 25 aides sociales proposées : minima sociaux, prestations « maladie », aide au paiement d'une complémentaire santé, prestations familiales, aides au logement, bourses...



Logement

L'ADIL 03 (Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Allier) informe gratuitement et en toute neutralité, les locataires, propriétaires, accédants à la propriété, élus et professionnels, sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux liés à l'habitat (location, amélioration de l'habitat, accession à la propriété, fiscalité immobilière, copropriété, habitat indigne ou non décent...).

Renseignements à Moulins 4, rue Refembre ou 04 70 20 44 10
par courriel adil03bur1@wanadoo.fr



Association Football Club Noyant Châtillon



Les joueurs du Président Dequère jouent cette année en départementale 4.

Prochains matchs :

- **Dimanche 10 décembre**
contre Bessay/Allier à 15h (à Bessay)

- **Dimanche 18 février**
contre ST Plaisir à 15h (à St Plaisir)

- **Dimanche 24 février**
contre FCNC Nord Vignoble à 15h (à Noyant)

Informations exploration éolienne

La municipalité a interrogé la société NORDEX, à l'initiative des recherches éoliennes sur le territoire des communes de Gipy et Noyant, sur l'état actuel des prospections.

Les élus ont demandé qu'un point soit fait auprès de la population et qu'une visite d'un site éolien soit proposée gratuitement aux habitants afin que ceux qui le souhaitent puissent se faire une idée notamment du bruit produit par les éoliennes.

Nordex doit communiquer prochainement par une lettre d'information. Nous publions ci-contre les intentions de cette société pour cet hiver.

Hiver 2017-2018

- Visite d'un parc en fonctionnement : **29 novembre** (invitation envoyée directement aux habitants en amont)
- Lettre d'information n°3

Ateliers :

- o 1 atelier général permettant de présenter le projet éolien et d'alimenter les réflexions portant sur les thématiques acoustiques, environnementales et paysagères. Il s'agira d'inscrire les habitants et acteurs locaux dans le projet et de leur donner une information pédagogique sur les étapes de la constitution du projet.

- o 1 atelier sur les mesures compensatoires, il s'agira d'intégrer les habitants dans la réflexion sur les mesures compensatoires, d'adapter collectivement le projet.

Au moment où nous terminons la mise en page de cette gazette, nous apprenons le décès de Guy Carbonnier, mari de Florence, gérante du Véloraïl.

Nous présentons à Florence et à ses enfants nos sincères condoléances et les assurons de notre soutien.

Nous retiendrons de Guy, l'image d'un homme jovial et dynamique.

C'est déjà du passé !

comité des fêtes



110 exposants se sont installés sur le nouvel emplacement de la Brocante. Les nombreux visiteurs étaient enchantés de cet environnement champêtre. L'espace restauration, confié cette année à monsieur Didier Petit, n'a pas désempilé.



Plus de 700 visiteurs ont profité de l'exposition Arts Mêlés.

Le public a péblicité Mathieu Weibel de Moulins et son tableau « Sale temps » comme meilleure œuvre exposée, le prix Villages Vivants a été attribué à Yvette Dupuis de Neuilly-le-Réal et le prix de la municipalité a été remporté par Françoise Jacquet de Morlac (18).



Le repas du CCAS a accueilli 90 invités à la salle des fêtes. Les doyens de l'assemblée ont été salués par tous.

L'association Villages Vivants a organisé une balade « curieuse » à laquelle ont participé une soixantaine de personnes. Guidé par Jean-Pierre Secrétain, du Grahca, le groupe s'est retrouvé sur les côtes Matras pour comprendre la formation géologique du secteur et découvrir son passé très riche.



Le 31 octobre, l'association le Sourire des Ecoles a organisé une soirée Halloween. Les enfants de Noyant et Châtillon ont réalisé un panier à bonbons et se sont fait maquiller. Enfants et parents ont frappé aux portes du bourg pour réclamer des bonbons... ou jeter un sort !



AGENDA



Assemblée Générale
Comité des Fêtes

Ouverte à tous !



Cérémonie des
voeux - 14h30

Municipalité



Banana Spleen
en spectacle !

Villages Vivants



Ciné-Dimanche
Gratuit

Villages Vivants



Repas asiatique
réservation obligatoire

Villages Vivants



Rifles
salle des fêtes 14h

Comité des fêtes



bibliothèque

Vendredis 8 et 22 déc.
15h30 - 17h

Arts Mêlés - Villages Vivants

Atelier artistique ouvert à tous, les mardis à 15h, à la salle des fêtes du haut. Renseignements 04 70 47 33 34

Amitié Noyantaise

Rencontres à la salle des fêtes chaque 2ème et 4ème jeudi du mois. (belote, jeux de société, anniversaires des adhérents fêtés chaque trimestre).

AJT du Bou

Concert chaque samedi soir au local près du Courtioux. Soirées réservées aux adhérents

**Prochaine Gazette
mars 2018**

Remise des articles
avant le 1er février



Samedi 27 janvier 20h30



Banana Spleen

© Frédéric Hebert

À l'invitation de Villages Vivants, Banana Spleen présente son nouveau spectacle « La quarantaine rugissante !!! »

À l'occasion de leur quarantième anniversaire, les cinq musiciens vous invitent dans leur univers décalé. Inédits, incontournables et délires seront au menu de cette soirée anti-morosité !

(« Born in the Bourbonnais » titre de leur 6ème album est disponible à la vente ainsi que sur les plateformes musicales en ligne)

10€

Tarifs réduits -
gratuité enfants

Réservations
possibles au
04 70 20 27 33



Samedi 10 mars : soirée asiatique

Repas et animations pour fêter l'année du chien.

Réservations obligatoires - places limitées

25€ - 04 70 47 20 95 (souvent complet fin janvier)



**Dimanche
11 mars - 14h**

Loto - rifles

du Comité des Fêtes
Salle des fêtes



Le Maire et son conseil municipal
vous invitent à la cérémonie des voeux
samedi

6 janvier 14h30

Joyeuses
Fêtes

